



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS
☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration liminaire au CTL du 17 octobre 2013

« Monsieur le Président,

Ce CTL est l'occasion pour les élus **F.O.-DGFIP62** de rappeler certaines de leurs revendications les plus importantes :

Stopper immédiatement les suppressions d'emplois

Une nouvelle fois, la DGFIP va devoir supporter 1 988 suppressions d'emplois sur les 2 564 prévues au ministère, alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans de nombreuses unités de travail. La DGFIP a donc perdu 9 116 emplois en quatre ans. Ces suppressions dogmatiques, basées sur une logique purement budgétaire de l'emploi public, sont insoutenables. Elles mettent en danger le Service Public républicain dans son ensemble.

Renforcer toutes les missions de la DGFIP

Dans la période actuelle de crise économique, les missions régaliennes de la DGFIP sont un des fondements de la cohésion sociale. Nous réclamons la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires pour la maintenir. Force est de constater que c'est loin d'être le cas.

Améliorer rapidement et concrètement les conditions de vie au travail

Les suppressions d'emplois et la remise en cause des missions contribuent à la dégradation continue de nos conditions de travail. Nous condamnons le pilotage fondé sur les indicateurs et la culture du résultat qui impose des impératifs de rentabilité parfaitement incompatibles avec la notion même de service public.

Revaloriser les rémunérations

Dans le même temps, le PLF 2014 entérine le gel de la valeur du point d'indice pour la 4ème année consécutive, l'augmentation des cotisations retraite, la suppression de la déductibilité des frais de scolarité, l'abaissement du quotient familial. Autant de mesures qui viendront amputer à nouveau le pouvoir d'achat des agents. Une multi-peine qui se traduit en quelque sorte « **par un travailler plus pour gagner moins** » ! Il est **inconcevable** que plus d'un million de fonctionnaires aient un traitement au niveau du SMIC. **F.O.-DGFIP62** condamne la politique de gel des rémunérations des fonctionnaires et revendique le rattrapage immédiat du pouvoir d'achat par l'augmentation de la valeur du point d'indice. Nous réclamons aussi une refonte de la grille indiciaire de la catégorie B car demain, les nouveaux agents de catégorie C auront un traitement indiciaire supérieur aux nouveaux contrôleurs : une véritable hérésie ! ! !

Par ailleurs, il y a peu de temps, le Directeur Général a annoncé sur le site intranet de la DGFIP « Ulysse » ce que nous allons vous lire :

« Dès le mois d'octobre, remplacement de 22 000 postes de travail informatiques, je mets donc nos actes en cohérence avec nos paroles. Comme je vous l'ai indiqué, la stratégie c'est se projeter dans l'avenir... mais le concret du quotidien c'est également très important. Je

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat !

1ère Organisation Syndicale dans la fonction publique d'Etat

vous annonce donc que dès le mois d'octobre et cela sur une période de quatre mois, ce sont 22 000 nouveaux postes de travail, plus performants et mieux sécurisés, qui vont être déployés par les équipes d'assistance informatique de proximité, en remplacement de vos ordinateurs les plus anciens.»

Cette annonce nous a non seulement laissés de marbre mais prouve bien que notre Directeur Général sous-estime les capacités intellectuelles de ses agents...

En cette période de concours et de rentrée scolaire nos sens sont particulièrement aiguisés et nous allons donc vous en faire la démonstration...

Aussi et si vous le permettez, nous allons collectivement nous livrer à un exercice de mathématiques que même le plus gros ordinateur de calcul de l'école de polytechnique ne pourrait pas résoudre en moins de 5 mois. Nous préférons vous mettre en garde, la démonstration à laquelle vous allez assister peut vous donner un coup de sang.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **F.O.-DGFIP62** va tenter un exploit que seul est parvenu à réaliser notre Directeur Général.

Nous demandons à l'assistance de ne pas faire de bruit pendant ce numéro, car nous allons, nous aussi, vous faire prendre des vessies pour des lanternes...

Pour cela **F.O.-DGFIP62** n'a pas hésité à se munir d'une impressionnante calculatrice du niveau Cours Préparatoire.

- L'effectif de la DGFIP était en 2012 de 115 411 personnes selon le rapport d'activité de la DGFIP 2012. Après correction saisonnière par rapport aux récurrentes et prochaines réductions des effectifs la DGFIP comptera approximativement 110 000 personnes en fin d'année.
- Depuis plusieurs années déjà, le taux moyen de remplacement des ordinateurs est de 5 ans.
- Nous allons donc effectuer la division suivante : 110 000 / 5 pour trouver le chiffre de 22 000 ordinateurs, soit le chiffre annoncé en fanfare par notre Directeur Général...

Un véritable exploit ? ? ? ?

NON ! ! ! !

Il y a quelques années dans cette même direction, nous remplacions les ordinateurs tous les 3 ans : mais où est donc le progrès pour les services ? ? ?

De plus, cela ne rattrape en rien le retard pris dans le remplacement des matériels usés, au bout de leur mémoire et de leur disque dur et obsolètes pour les nouvelles applications.

Notre directeur n'a donc pas mis ses actes en cohérence avec ses paroles.

Mais le pire n'est pas encore là.

Les équipes techniques des directions régionales et départementales de la DGFIP sont en train de faire le constat que ces matériels doivent être déployés avec le système d'exploitation Windows 7, et non le très vieux Windows XP sorti il y a maintenant 12 ans et dont le support par son concepteur s'arrêtera dans 6 mois. Windows 7, quant à lui, est sorti il y a déjà 4 ans et son successeur, Windows 8, il y a 1 an.

Or, il s'avère que nombre d'applications mises en oeuvre à la DGFIP ne sont pas encore totalement ou seulement partiellement compatibles avec ce « nouveau » système, Windows 7, malgré ce préavis de 4 ans. Et les applications concernées ne sont pas les moindres, même s'il serait trop long et fastidieux de les énumérer ici. À titre d'exemples, on pourrait néanmoins citer certaines macros Wincom, utilisées par tous les agents d'accueil en SIP ou trésoreries mixtes, ainsi que nombres d'applications utilisées essentiellement dans la filière fiscale. A ce compte ce n'est pas l'âge des matériels qui va commander leur remplacement mais bien, plutôt, la compatibilité avérée des applications mises en oeuvre par leur utilisateur.

Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat !

1ère Organisation Syndicale dans la fonction publique d'Etat



Syndicat Force Ouvrière DGFIP
Section locale FO DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS
☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » **Bertolt Brecht**

Bien sûr, les équipes techniques des directions locales et des services informatiques (SI) travaillent d'arrache pied pour résoudre ces problèmes ou, à tout le moins, en minorer les effets, mais le déploiement est déjà censé avoir commencé ce mois-ci : et tout le monde comprend bien qu'on ne livre pas et qu'on n'installe pas 22 000 machines à répartir dans des milliers d'unités de travail géographiquement distantes en un claquement de doigt, surtout dans un contexte de suppressions d'emplois et de réduction des crédits de fonctionnement qui touche aussi les DISI, leur ESI rattachés et les services d'assistance informatique implantés dans les directions.

Cet effet d'annonce et cet état d'impréparation sont malheureusement devenus la caractéristique de la DGFIP. Nous prendrons un exemple assez simple pour vous imaginer la situation : c'est exactement comme le fou qui tombe d'une tour et qui continue de crier, à chaque étage, « jusqu'ici, tout va bien ! »

Et que dire de la crédibilité du projet « Cap Numérique » récemment claironné par notre Directeur Général lors de ce même CTR du 1er octobre ?

Comment peut-on espérer accroître le recours à la dématérialisation et au « tout numérique » avec, soit des matériels pouvant avoir 7 ans d'âge sous un système d'exploitation qui en a 12, soit avec moins de 20% de matériels neufs tournant sous un système qui en a 4 ? Comment peut-on raisonnablement vouloir dématérialiser certaines opérations si l'on n'augmente pas aussi le nombre d'écrans et/ou la taille des écrans existants ? Et ne parlons même pas des interfaces tactiles qui sont sans doute la seule solution si l'on veut s'adresser à tous nos concitoyens.

Cette affaire du déploiement de 22 000 unités centrales sous Windows 7 impacte pour l'instant les seuls informaticiens mais, dans quelques semaines, elle dégradera encore un peu plus les conditions d'exercice des missions et de travail d'une grande partie des personnels administratifs de la DGFIP.

Vous l'avez compris Monsieur le Président, nous ne sommes pas au cirque.

Les agents de la DGFIP attendent autre chose de leur Directeur Général. Les agents veulent l'augmentation des effectifs pour faire correctement leur travail. Ils veulent les moyens nécessaires au bon exercice de toutes leurs missions. Ils veulent des conditions de travail décentes. Ils veulent le déblocage des quotas de promotion auxquels ils ont droit. Ils veulent l'augmentation du point d'indice pour vivre correctement. Ils veulent le rattrapage de leur pouvoir d'achat sur 10 ans et ils veulent également plus de considération de la part de leur hiérarchie ! Cela peut passer par l'arrêt des restructurations incessantes et des déménagements successifs subis par les agents, au gré des coupes budgétaires ou des changements de directeurs ... !

Les représentants **F.O.-DGFIP62**

Elus Titulaires : Jacques REGNIER, Laurence DIDAUX, Audrey JOLY,

Elus suppléants : Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Hervé DANNEELS

Expert : Michaël MILLOT

Vous êtes très nombreux à nous soutenir, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat !

1ère Organisation Syndicale dans la fonction publique d'Etat